

Conformément à l'article L.3313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le **DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE** met à la disposition du public le document relatif au Budget Primitif de l'exercice 2024.

Ce document est à consulter de préférence aux :



ARCHIVES DEPARTEMENTALES

37 bis avenue de la Plaine
74000 ANNECY
de 9 h 00 à 17 h 00

Les données synthétiques sur la situation financière 2023 de la Haute-Savoie sont les suivantes :

Budget principal	
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	952,42
2 - Produit des impositions directes / population	25,88
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	1 173,63
4 - Dépenses d'équipement brut / population	398,91
5 - Encours de dette / population	190,17
6 - DGF / population	34,42
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	21,02 %
8 - Dépenses réelle de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	83,41 %
9 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	33,99 %
10 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	9,31 %
Budget annexe Compensation Financière Genevoise	
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	305,87
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	333,74
5 - Encours de dette / population	94,57
8 - Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	92,33 %
10 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	28,34 %

ECO 74 ALJ-45957 19/04/24



SELARL TRAVERSO TREQUATTRINI & ASSOCIES, Avocats
15 rue de la Préfecture 74000 ANNECY - Tél. 04 50 51 20 03
scp.traverso@wanadoo.fr - <https://www.traverso-trequattrini-avocats.com>

SCP PIANTA & ASSOCIES

Avocats au barreau de THONON LES BAINS
4 Place de l'Hôtel de Ville 74200 THONON LES BAINS
Tél 04.50.26.00.22 / Fax 04.50.26.08.95

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT UNIQUE

**D'UN APPARTEMENT DE TYPE STUDIO ET D'UNE CAVE
sis SUR LA COMMUNE de SAINT JULIEN EN GENEVOIS (74160)**

**MISE A PRIX : 16.000,00 Euros
(Seize mille euros)**

Outre frais, clauses et conditions du cahier

ADJUDICATION FIXEE AU VENDREDI 24 MAI 2024 à 15 h 00

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS, Palais de justice, 10 rue de l'Hôtel Dieu, 74200 THONON LES BAINS

SUR LA COMMUNE de SAINT JULIEN EN GENEVOIS (74160), 10 Route des Vignes, dans un ensemble immobilier dénommé "GROUPE SAINT GEORGES III" cadastré Section BE N°256 (pour une contenance de 1 ha 19 a 32 ca), BATIMENT D : LOT (71) : **Un APPARTEMENT Type LEMAN**, portant la lettre D21 situé au 2ème étage, et comprenant : une entrée et un coin cuisine, une salle de bains avec WC et une pièce unique à usage de salon-séjour de 20.56 m² en surface Loi Carrez. Auquel lot sont affectés les :

- 337/25.000èmes des parties communes spéciales,
- 337/10.000èmes des parties communes générales.

LOT (20) : **Une CAVE** située au sous-sol et portant la lettre C20 au plan,

Auquel lot sont affectés les : 20/25.000èmes des parties communes spéciales et les 20/100.000èmes des parties communes générales.

OCCUPATION : le bien saisi n'est pas libre de toute occupation (tierce-personne sans titre). **UNE VISITE DES LIEUX SERA ASSUREE PAR LA SELARL TRAVERSO TREQUATTRINI & ASSOCIES, Commissaire de justice, le MERCREDI 15 MAI 2024 de 15H à 16H.**

Pour tous renseignements et consultation du cahier des conditions de vente, s'adresser : au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de THONON LES BAINS, 10 rue de l'Hôtel Dieu, (RG. 23/00068), au Cabinet de la SELARL TRAVERSO TREQUATTRINI & Associes, Tél. 04.50.51.20.03 / scp.traverso@wanadoo.fr et/ou au Cabinet PIANTA & ASSOCIES, Tél. 04.50.26.00.22.

ECO 74 ALJ-46008 19/04/24



COMMUNE DÉLÉGUÉE D'AIME

**RÉVISION ALLÉGÉE N° 3
DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Madame le Maire de la Commune d'AIME-LA-PLAGNE informe le public que, par arrêté municipal du 19 mars 2024, a été prescrite l'enquête publique sur les dispositions de la révision allégée n° 3 du plan local d'urbanisme de la commune déléguée d'AIME.

Les éléments consultables sont les suivants :

- Le dossier de la révision n° 3 du PLU
- L'avis de la MRAE

• Les avis des personnes publiques associées et notamment l'avis de la commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers de la Savoie en date du 11 janvier 2024 et le procès-verbal de la réunion d'examen conjoint préalable à l'enquête publique du 06 février 2024.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés pendant une durée de 33 jours **du lundi 15 avril 2024 au 17 mai 2024 inclus** afin que chacun puisse en prendre connaissance :

- à la mairie d'AIME, du lundi au vendredi de 08 h 30 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 17 h 30 sauf les mardis et vendredis après-midi, et à l'exception des samedis, dimanches et jours fériés.

• Ces documents seront également disponibles en ligne sur le site internet de la mairie d'AIME-LA-PLAGNE au lien suivant : <https://www.ville-aime.fr/urbanisme/docs-a-dispo-du-public/> pendant cette même durée. Un poste informatique sera mis à la disposition du public pendant la durée de l'enquête et aux heures et jours d'ouverture de la Mairie.

Le public pourra consigner ses observations ou propositions sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la Mairie d'AIME-LA-PLAGNE - 1112 Avenue de Tarentaise - BP 58 - 73211 AIME-LA-PLAGNE CEDEX ou par voie électronique à l'adresse suivante miseadispo@mairie-aime.fr.

Monsieur Georges CHAMOUX, ingénieur divisionnaire de travaux publics de l'Etat retraité, est nommé en qualité de commissaire enquêteur et M. Denis BLAISE est désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant. Le commissaire enquêteur siègera à la mairie d'AIME-LA-PLAGNE les :

- lundi 15 avril 2024 de 09 h 00 à 12 h
- vendredi 17 mai 2024 de 14 h à 17 h

pour cette enquête. Au terme de l'enquête, le conseil municipal délibérera pour approuver la révision allégée n° 3 du PLU de la commune déléguée d'AIME.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie d'AIME-LA-PLAGNE pendant une durée d'un an à compter de la fin de l'enquête, où toute personne pourra en demander communication, ainsi que sur le site internet de la ville à l'adresse suivante : <https://www.ville-aime.fr>

ECO 73 ALJ-45905 19/04/24



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MAIRIE DE CHAVANOD

M. Franck BOGEY - Le Maire

1 place de la Mairie 74650 CHAVANOD - Tél : 04 50 69 10 61
SIRET 21740067000071

L'avis implique un marché public

Objet : Requalification et extension de la cour de l'école publique de la Commune de CHAVANOD

Procédure : Procédure adaptée

Forme du marché : Prestation divisée en lots : oui

Lot N° 1 - Travaux d'aménagement paysager

Lot N° 2 - Eclairage public

Lot N° 3 - Travaux d'aménagement d'espaces verts

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- 60 % Valeur technique de l'offre
- 40 % Prix

Remise des offres : 14/05/24 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 15/04/2024

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.mp74.fr>

ECO 74 ALJ-45912 19/04/24